



CABINET

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile communique :

Ce mardi 03 octobre 2017, aux environs de 12 heures 30 minutes, six individus à dos de trois motos, dont trois munis d'armes automatiques de type AK47, ont attaqué au grand marché de Lomé l'établissement Hope Store, un bureau de changes, sis sur la rue du commerce, et où travaillent habituellement quatre cambistes.

Ce braquage a occasionné cinq (05) morts et onze (11) blessés.

Il s'agit pour les morts de :

- un cambiste abattu sur place par les malfrats et de deux autres personnes dont un second cambiste qui, après avoir été blessés par balles, ont succombé à l'hôpital des suites de leurs blessures;
- deux (02) malfrats lynchés à mort par la population.

S'agissant des blessés, on dénombre sept (07) par balles et quatre (04) autres à la suite des bousculades qui ont suivi cet incident. Tous les blessés sont évacués au CHU Sylvanus OLYMPIO et vers d'autres centres hospitaliers de la ville de Lomé par les soins des sapeurs pompiers et des riverains.

Ces malfrats ont abandonné sur les lieux de leur forfait une moto immatriculée TG-5072-BI, cinq (05) chargeurs de fusil automatique AK 47 et 47 cartouches de 7,62 m/m. Au cours de leur repli, ils ont tiré des coups de feu en l'air à certains points de la ville pour se dégager puis arracher sous la menace, à hauteur du marché de Bè, la moto d'un docker avec laquelle ils se sont enfuis tout en y abandonnant également une autre moto de marque, Haojoue, immatriculée TG-0647-BX.

Pour le moment, les investigations en cours n'ont pas encore permis d'établir si les malfrats ont réussi à emporter des sommes d'argent.

Tout en présentant ses condoléances aux familles éplorées et souhaitant un prompt rétablissement aux blessés, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile salue le courage des concitoyens qui ont pu neutraliser deux malfrats. Par ailleurs, il invite la population à coopérer avec les forces de sécurité pour appréhender les auteurs de cet acte crapuleux.

Fait à Lomé, le 03 octobre 2017.

Le Ministre

SIGNE

Colonel Damehame YARK